

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

✉ **Secrétariat** : sdquimperle@gmail.com (abonnement au bulletin)

✉ **Site Internet** : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎02 98 09 79 26

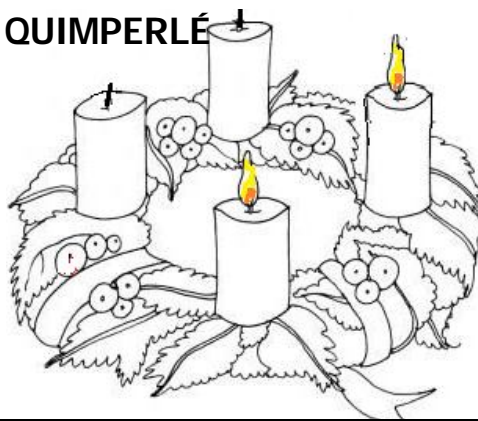
Maison paroissiale de Scaër ☎02 98 59 40 31

Maison paroissiale de Moëlan-sur-Mer ☎02 98 39 60 48

Maison paroissiale de Clohars Carnoët ☎02 98 71 56 76

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎02 98 06 91 15

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°484 du 8 au 14 décembre 2019

Deuxième dimanche de l'Avent. L'Eglise fête St Romaric



LE PAPE FRANÇOIS RAPPELLE LE SENS DE LA CRÈCHE DE NOËL. (La Croix du 1^{er} décembre 2019, Nicolas SENEZE) Pour ouvrir l'Avent, le pape François a signé le 1^{er} décembre à Greccio (au nord de Rome), lieu de la première crèche de Noël réalisée en 1223 par St François d'Assise, la lettre apostolique Admirabile signum (« **Le merveilleux signe** ») sur « la signification et la valeur de la crèche ».

Dans ce court texte d'un peu plus de cinq pages, François souligne combien « la belle tradition de nos familles qui, dans les jours qui précèdent Noël, préparent la crèche » est une « manière authentique de proposer de nouveau la beauté de notre foi avec simplicité ». Cet élément de « transmission de la foi » est, souligne-t-il, une « aide à revivre l'histoire vécue à Bethléem » qui « stimule notre affection et nous invite à nous sentir impliqués dans l'histoire du salut, contemporains de l'événement qui est vivant et actuel dans les contextes historiques et culturels les plus variés ».

Avec cette lettre, le pape, qui avait estimé au printemps que l'interdiction des crèches de Noël dans les lieux publics était une « stupidité », n'entend pas faire de ce symbole un signe de division. S'il se félicite de « la coutume de l'installer sur les lieux de travail, dans les écoles, les hôpitaux, les prisons, sur les places publiques », pas question pour autant de donner prise à ceux qui, en Italie ou ailleurs, voudraient en faire un symbole identitaire.

Au contraire, il s'agit pour François de faire de la crèche le symbole d'« un monde plus humain et plus fraternel, où personne n'est exclu ni marginalisé ». Ainsi quand il commente ses différents symboles et s'arrête sur les santons, et notamment « ceux des mendiants et des personnes qui ne connaissent pas d'autre abondance que celle du cœur ». « Eux aussi sont proches de l'Enfant Jésus à part entière, sans que personne ne puisse les expulser ou les éloigner du berceau improvisé », insiste François pour qui « les pauvres et les simples dans la crèche rappellent que Dieu se fait homme pour ceux qui ressentent le plus le besoin de son amour et demandent sa proximité ».

« De la crèche, émerge clairement le message que nous ne pouvons pas nous laisser tromper par la richesse et par tant de propositions éphémères de bonheur », ajoute-t-il, critiquant une nouvelle fois le consumérisme auquel il oppose la symbolique de la crèche : « en naissant dans la crèche, Dieu lui-même commence la seule véritable révolution qui donne espoir et dignité aux non désirés, aux marginalisés : la révolution de l'amour, la révolution de la tendresse ». (...)

À travers ceux qui appellent « à réfléchir sur la responsabilité de tout chrétien à être évangéliste », « chacun de nous devient porteur de la Bonne Nouvelle pour ceux qu'il rencontre, témoignant, par des actions concrètes de miséricorde, de la joie d'avoir rencontré Jésus et son amour ».

Pour François, qui se félicite de l'usage d'« ajouter à la crèche d'autres figurines qui semblent n'avoir aucun rapport avec les récits évangéliques » – y voyant l'expression « que, dans ce monde nouveau inauguré par Jésus, il y a de la place pour tout ce qui est humain et pour toute créature » et la représentation de « la sainteté au quotidien » – ce qui compte donc avant tout dans la crèche « c'est que cela soit signifiant pour notre vie ».

« Partout, et sous différentes formes, conclut le pape, la crèche parle de l'amour de Dieu, le Dieu qui s'est fait enfant pour nous dire combien il est proche de chaque être humain, quelle que soit sa condition. »

TEMPS FORTS DE L'AVENT SUR LA PAROISSE ST COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

- **Les vendredis spirituels de l'Avent** : ce sont des soirées qui débutent par la messe à 18h30 à l'église de Tréméven, suivie d'une intervention sur un thème ; chacun sera ensuite invité à partager une soupe à la salle paroissiale de Tréméven avant de se séparer à 21H00. (Apporter ses couverts et son assiette)
 - **Vendredi 13 décembre** : « Veiller en présence de la Parole de Dieu »
 - **Vendredi 20 décembre** : « Veiller pour recevoir le sacrement de la Réconciliation »

- **Prière de l'Avent** les 13 et 20 décembre à 17h00 chez Georgette PERRAIS, 4 rue de Moëlan à Riec
- **Adoration** tous les vendredis de l'Avent à l'oratoire du presbytère de Quimperlé du vendredi à 10h jusqu'au samedi matin 8h. On peut venir à toute heure, ou s'inscrire pour une heure précise au 06 28 35 12 76 pour compléter le calendrier permanent devant le Saint Sacrement pendant ces 24h.
- **Guilligomarc'h : chapelet** les mercredis 11 et 18 décembre à 17h30 à l'église du bourg
- **Dimanche 22 décembre** : crèche vivante à l'école Notre Dame de Kerbertrand à 17h00 : spectacle itinérant et crèche vivante. **L'équipe organisatrice fait appel à toutes les bonnes volontés pour être figurant, ou aider à l'installation.** Vous pouvez vous manifester en téléphonant à Patrick HERVE au 06 75 36 92 59.

DANS LA PAROISSE

Lundi 9 décembre à 10h00 à la chapelle de Trémorvézen : prière des mères ;

Lundi 9 décembre à 19h30 à l'oratoire de la Maison paroissiale de Quimperlé (6 rue Langor) : Groupe de prière du renouveau charismatique ;

Lundi 9 Décembre à 14h30 : réunion MCR à Nizon, chez Odile LE GOC : 12 rue des Genêts ;

Mardi 10 Décembre à 14h30 : réunion MCR à Riec, chez Georgette PERRAIS, 4 rue de Moëlan ;

Mardi 10 décembre à 17 heures : chapelet à l'église de Clohars ;

Jeudi 12 Décembre : réunion MCR à la maison Paroissiale de Clohars à 14h30 ;

Jeudi 12 décembre à 17h30 : chapelet à la maison paroissiale de Quimperlé ;

Jeudi 12 et 19 décembre à l'oratoire de la maison paroissiale de Quimperlé de 18h35 à 19h30 : Evangile chanté. Renseignements auprès de Soeur Marie-Ange : Tél. 06 02 23 06 99 ou maparcheminer@yahoo.fr

Samedi 14 décembre : veillée de prière à Notre Dame de Quimperlé, animée par le groupe Lux et le groupe de prière du renouveau charismatique de L'Eau Vive "Voici ce cœur qui a tant aimé les hommes... et toi en particulier" message de Jésus à Sainte Marguerite Marie à Paray Le Monial. (Eglise chauffée). 20 h : partage d'expériences missionnaires / 20h30 : louange - adoration – prière/ 22h : pot de l'amitié -

Mercredi 18 décembre à 15h00 à la maison paroissiale de Névez, impasse de Kerlosquet (près de l'église) : goûter offert par les collégiens. Ils vous présenteront également des saynètes bibliques pour nous faire découvrir un aspect lumineux de la naissance de notre sauveur

MESSES EN SEMAINE

Lundi 9 décembre <i>Immaculée Conception</i>	7h30	Oratoire de Quimperlé- Fête de l'Immaculée Conception
	14h30	Bois Joly
Mardi 10 décembre <i>St Budoc</i>	18h00	ND de Kerbertrand-
Mercredi 11 décembre <i>St Damase</i>	16h30	maison de retraite de Scaër
	18h00	ND de Kerbertrand-
Jeudi 12 décembre <i>St Corentin</i>	9h00	Riec
	17h00	MAPA d'Arzano
	17h00	MAPA de Bannalec
	18h00	Quimperlé oratoire
Vendredi 13 décembre <i>Ste Lucie</i>	Pas de messe à Clohars et à Quimperlé	
	18h30	Tréméven. 2^{ème} Vendredi spirituel de l'Avent
Samedi 14 décembre <i>St Jean de la Croix</i>	9h00	ND de Kerbertrand

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

14-15 décembre : Quête pour Pax Christi		
Samedi 14 décembre <i>St Jean de la Croix</i>	Mellac	18h00
	Clohars	
Dimanche 15 décembre 3^{ème} dim. de l'Avent <i>Ste Ninon</i>	St Thurien	9h30
	Rédéné	
	Quimperlé N-dame	11h00
Samedi 21 décembre <i>St Pierre Canisius</i>	Tréméven	
	Moëlan	
Dimanche 22 décembre 4^{ème} dim. de l'Avent <i>Ste Françoise-Xavière</i>	Scaër	9h30
	Querrien	
	Quimperlé N-Dame	11h00
	Pont-Aven	

Confessions à la sacristie de l'église Ste Croix de 10h30 à 12h00 : samedi 21 décembre